



INFO-NÉGO

20 SEPTEMBRE 2024

11

Notre force collective est notre meilleur atout

Le comité de négociation aimerait annoncer le retour de Michel Bouchard à titre de négociateur puisque Xavier Laberge a pris la décision de retourner à son ancien poste à la CSN. Michel, qui a déjà travaillé avec UCCO-SACC-CSN à titre de conseiller pour la région de l'Ontario, de coordonnateur de l'équipe de la CSN et de négociateur pendant plusieurs années, est revenu au sein de notre équipe. Le comité de négociation se réjouit de son expertise et de ses connaissances historiques, car Michel fait partie de notre syndicat depuis sa fondation.

Le comité de négociation reconnaît et apprécie la solidarité démontrée par les membres à travers le pays mardi matin. Cet appui des membres à nos revendications collectives a certainement été ressenti par le comité de négociation lorsqu'il a rencontré l'employeur le premier jour de la séance.

Le 17 septembre 2024, le comité de négociation s'est une fois de plus présenté à la table, prêt à négocier de bonne foi. Au cours de l'été, nous avons épuré nos revendications normatives (non salariales) et soumis nos propositions pour régler les problèmes d'une manière qui respectait les intérêts des deux parties. Pendant deux jours, l'employeur a refusé de répondre à nos propositions. En fait, bien qu'il ait eu l'été pour analyser notre offre salariale, il n'a même pas déposé une offre modifiée, compte tenu des accords conclus par d'autres unités de négociation.

Le 19 septembre, l'employeur a finalement répondu à l'offre que le syndicat avait élaborée pour aider à conclure la discussion sur le normatif. Après avoir reçu cette réponse, le comité de négociation a travaillé d'arrache-

piéd pour modifier ces articles. Les travaux se sont poursuivis jusque tard dans la soirée et, au lieu de nous donner une réponse positive, l'employeur nous a fait savoir qu'il chercherait à obtenir des mandats pour la session d'octobre afin de régler ces articles.

Au cours de la prochaine session de négociation prévue du 22 au 24 octobre, nous nous concentrerons sur nos demandes salariales et sur la réponse de l'employeur à nos revendications normatives restantes. Malgré quelques avancées, il est clair que l'employeur reste réticent à reconnaître nos conditions de travail distinctes pour lesquelles les membres d'UCCO-SACC-CSN méritent d'être correctement rémunérés.

Lorsque nous sommes appelés à montrer notre force collective et votre soutien au comité de négociation, nous demandons à tous les membres de continuer à être solidaire pour envoyer un message clair à l'employeur.

Pour celles et ceux d'entre vous qui sont actifs sur les médias sociaux, n'oubliez pas que l'employeur (CT, GC et/ou directeur) surveille de près les messages relatifs à notre négociation et que certains d'entre eux sont susceptibles d'influencer le cours de la négociation dans une mauvaise direction.

Forts. Unis. Fiers.

Votre comité de négociation

